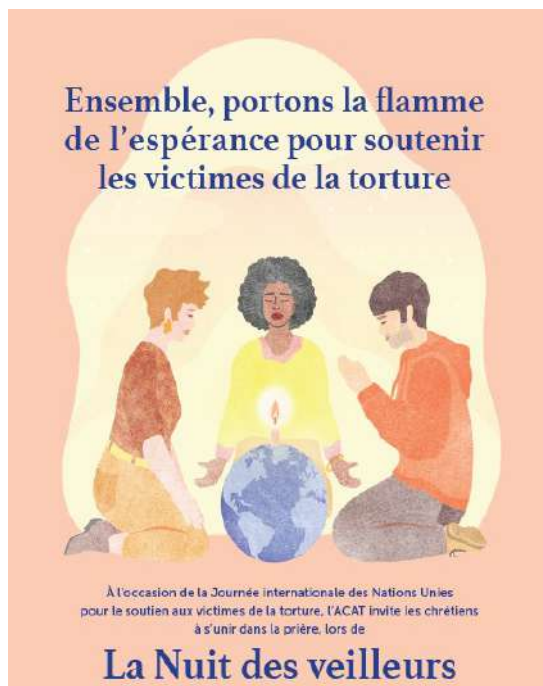


Célébration œcuménique

17^e édition de la Nuit des veilleurs 2022

« *Discerner la vérité ; trouver le chemin* » (Jn 14,6)



Préparée par les groupes ACAT-France :

AVANT-PROPOS

Soyez les bienvenus à la célébration de la 17^{ème} édition de la *Nuit des veilleurs*, en cette soirée du 26 juin.

Cette année le thème de la méditation est tiré du texte de Jean 14,6 :

« *Discerner la vérité ; trouver le chemin* »

Ce livret contient dans les pages suivantes, le texte général pour méditer sur le thème et le déroulé de la célébration (textes, prières et chants). Avant de commencer la célébration, merci de vous unir d'intention pour prendre connaissance des objectifs de la *Nuit des veilleurs* et accueillir les éléments de réflexion portés par la méditation de cette *Nuit des veilleurs*.

Bon à savoir : la *Nuit des veilleurs* c'est aussi un **site internet accessible** à <https://nuitdesveilleurs.fr/fr/>

Vous pourrez l'indiquer à vos proches qui n'ont pu se déplacer. Vous y trouverez les prières, méditations et les présentations des victimes de torture que nous vous proposons de soutenir cette année. **Vous pourrez allumer une bougie virtuelle pour prolonger votre prière. En effet, dès le 26 juin, à partir de 20h**, chaque participant sera invité à allumer une bougie sur le site internet, en inscrivant son nom et son temps de veille. Inscrivez-vous en utilisant votre adresse de messagerie. Un panier de quête sera présenté au veilleur lorsqu'il allumera sa bougie, ce qui lui donnera la possibilité de déposer une obole s'il le souhaite.

Aux personnes qui ne peuvent se déplacer et n'ont pas d'Internet, la nuit du 25 juin au 26 juin 2022, il est aussi proposé de vous unir d'intention en allumant une bougie que vous placerez à votre fenêtre, afin de nous joindre dans cette communion spirituelle.

PRIONS ENSEMBLE, POUR LES VICTIMES DE LA TORTURE

L'ACAT-France est une ONG chrétienne de défense des droits humains. Action des chrétiens pour l'abolition de la torture et la peine de mort, sa mission est de sensibiliser tous les citoyens et plus particulièrement les chrétiens, au scandale de la torture. Les militants de l'ACAT-France ont choisi de soutenir les victimes de la torture, en intervenant et intercedant en leur faveur, sans oublier les bourreaux, victimes de déshumanisation.



©Emilie Istanbulu

PRIER AU CŒUR DE L'ACTION

À l'ACAT-France, orthodoxes, protestants, catholiques - chrétiens de toute confession - ensemble, tous puisent le sens de leur action au creuset de leur foi.

UNE NUIT MONDIALE DE PRIÈRE

À l'occasion du 26 juin, Journée internationale de soutien aux victimes de la torture, l'ACAT-France mobilise des chrétiens de tous les continents, dans plus d'une cinquantaine de pays. Avec d'autres ACAT dans le monde, ou chacun individuellement, en lien avec une communauté, une paroisse, une aumônerie, un mouvement, une communauté religieuse, nous sommes liés à l'humanité entière. Cette dimension universelle, nous la vivons, ensemble, dans la prière.

« *Discerner la vérité ; trouver le chemin* » (Jn 14,6)

Le mensonge étant le socle du mal [*Le serpent m'a trompée et j'ai mangé* (Gn 3,13)], la vérité a toujours été maltraitée dans l'histoire de l'humanité. Notre époque n'y échappe pas. Déroutés par les crises et les mutations du monde, de plus en plus nombreux sont ceux qui se raccrochent à des simplismes à base de courants complotistes et de fake news véhiculés par les réseaux sociaux et alimentant un néo-populisme marqué d'hyper individualisme. Pleins de ressentiment et de colère, ces courants incitent à la haine, à la violence envers les autorités ou l'autre différent. Ils peuvent mener à des atteintes aux droits humains sous forme de harcèlement, de traitements cruels, inhumains ou dégradants, voire de tortures. L'ACAT est donc concernée par ce déchainement du mensonge, et l'a dénoncé dans son Appel à la vigilance.

La vérité est souvent difficile à cerner. Les avancées de l'esprit humain débouchent sur des positions, des théories dont seule une partie sera reconnue vraie au crible de l'expérience ; une autre partie d'abord reconnue vraie s'avèrera erronée à un autre stade de l'évolution. Une vérité a besoin de temps pour être reconnue. Dans l'imédiateté d'une action, comment discerner le vrai du faux ? C'est la situation de Pilate au procès de Jésus, et sans doute tout au long de sa carrière : « *Qu'est-ce que la vérité ?* » (Jn 18,38). Pilate sait que le jeu politique est pétri de vérités antagonistes, il en vient à douter de l'existence même de la vérité. Or Jésus vient de lui affirmer que la vérité existe : « *Ma royauté n'est pas de ce monde. [...]. Je suis né et je suis venu dans le monde pour rendre témoignage à la vérité. Qui-conque est de la vérité écoute ma voix* » (Jn 18,36-37). Jésus se présente en témoin de la vérité jusqu'au martyre. Mais il ne répond pas à la question de Pilate.

Quelques jours auparavant, après son entrée triomphale à Jérusalem, Jésus évoque avec ses disciples son prochain départ. Thomas demande : « *Seigneur, nous ne savons même pas où tu vas, comment en connaîtrions-nous le chemin ?* ». Jésus répond : « *Je suis le chemin et la vérité et la vie. Personne ne va au Père si ce n'est par moi. Si vous me connaissiez, vous connaîtriez aussi mon Père. Dès à présent vous le connaissez et vous l'avez vu.* » (Jn 14, 5-7).

Le Christ identifie et le chemin et la vérité et la vie à sa personne. Il est le chemin de vérité vers la vie en Dieu. On trouve ce chemin en suivant le Christ, en marchant derrière lui. C'est ce qu'ont fait ses disciples. Est-ce si simple ? Souvenons-nous de Pierre quand Jésus annonce qu'il doit aller à Jérusalem, beaucoup souffrir et être tué : « *Pierre, le tirant à part, se mit à le réprimander, en disant : "Dieu t'en préserve, Seigneur ! Non, cela ne t'arrivera pas !" Mais lui, se tournant, dit à Pierre : "Retire-toi ! Derrière moi, Satan ! Tu es pour moi occasion de chute, car tes vues ne sont pas celles de Dieu, mais celles des hommes !"* » (Mt 16, 22-23). Pierre se voit traité de satan, le diable, qualifié ailleurs par Jésus de « *menteur et père du mensonge* » (Jn 8,44). Peu avant, pour avoir proclamé que Jésus est *le Christ, le Fils du Dieu vivant*, il s'était vu qualifié de pierre sur laquelle sera bâtie une Eglise plus forte que les puissances du mal et de la mort, et promettre les clés du royaume des cieux. Le faux-pas de Pierre ne concerne-t-il pas aussi toute l'histoire des chrétiens, y compris aujourd'hui ? Comment discerner les idées de Dieu des idées des hommes quand on a entrepris, comme Pierre, de suivre le Christ ?

S'interrogeant sur comment, dans l'église catholique, on en était arrivé à ne pas dénoncer les abus criminels commis par des clercs et des laïcs depuis des décennies, le Frère dominicain Gilles Berceville écrit : *« Je pense que l'on ne promeut pas assez l'autonomie des personnes. On ne forme pas suffisamment au discernement moral. Ce discernement doit être exercé à partir du souci de l'autre et de son respect inconditionnel. Si les personnes ne sont pas habituées à interroger leur conscience, et si leur conscience n'est pas formée à placer au-dessus de tout le respect d'autrui, elles risquent de devenir indifférentes à ce qui est vraiment le mal, à n'en éprouver aucun remords. »* (La Croix, 8/11/2021, p. 22).

L'histoire montre que la religion, y compris le christianisme, n'a souvent pas la capacité d'empêcher des conflits épouvantables où se confrontent des vérités érigées au rang d'absolus. Et quand cet absolu est Dieu, ses défenseurs, ivres d'un orgueil démesuré, s'enferment dans des combats auxquels il est très difficile de mettre fin. Le Christ ne demande pas cela, mais d'accueillir la vérité qu'il incarne. Suivre le Chemin de la Vérité vers la Vie en Dieu exige non pas l'orgueil des fous de Dieu mais l'humilité, exclut hypocrisie et faux-semblants : *« Si quelqu'un veut venir à ma suite, qu'il renonce à lui-même et prenne sa croix, et qu'il me suive. En effet quiconque veut sauver sa vie, la perdra ; mais quiconque perd sa vie à cause de moi, l'assurera. Et quel avantage l'homme aura-t-il à gagner le monde entier, s'il le paye de sa vie ? Ou bien que donnera l'homme qui ait la valeur de sa vie ? Car le Fils de l'homme va venir avec ses anges dans la gloire de son Père ; et alors il rendra à chacun selon sa conduite »* (Mt 16, 24-27 ; voir aussi Lc 9, 23-26).

Membres de l'ACAT nous nous invitons, en tant que chrétiens, au cœur de conflits de forme et d'intensité diverses, dans lesquels les droits élémentaires, voire vitaux, d'hommes, de femmes, d'enfants sont niés. L'ACAT œuvre pour la justice. Elle dévoile et analyse les vérités en présence, celle des victimes et celle des auteurs des atteintes aux droits. En s'appuyant sur les traités internationaux, elle met les responsables face à leur hypocrisie, tente de changer leur regard sur les victimes en rappelant la justesse ou le droit de leur cause, rappelle que la torture est un interdit absolu et jamais un instrument de justice, que punir de mort constitue un crime. Ne pas laisser impunis les crimes contre l'humanité, les crimes de guerre, les tortures et les mauvais traitements, c'est mettre les responsables face à la vérité de leurs ignominies et leur ouvrir un possible chemin de rédemption. Rétablir les victimes en vérité dans leur droit et les indemniser, c'est leur permettre, à elles et éventuellement à leur entourage, de retrouver une juste perception de leur propre dignité. Sensibiliser les chrétiens pour qu'ils tournent leur regard vers les victimes, c'est leur rappeler que les personnes en situation de détresse se trouvent sur le chemin de Jésus et qu'il s'est identifié à elles : *« En vérité, je vous le déclare, chaque fois que vous ne l'avez pas fait à l'un de ces plus petits, à moi non plus vous ne l'avez pas fait »* (Mt 25,45).

Dans la vie de prière inhérente à l'ACAT, la Nuit des veilleurs est un moment privilégié pour confier au Seigneur les victimes, les bourreaux, ceux qui se sentent concernés par le drame de la torture et des massacres et ceux qu'il laisse indifférents, et demander que l'Esprit de vérité fasse en chacun son chemin de vie pour l'avènement d'une humanité plus juste, plus humaine.

ENSEMBLE, ENTRONS DANS LA CÉLÉBRATION

CHANT : Appelés à la liberté—Patrick Richard

Nous sommes le peuple de la longue marche

REFRAIN

Nous som - mes le peu - ple de la lon - gue mar - che, Peu - ple des chré - tiens, Peu - ple de Frè - res.

Nous, le Peu - ple de la lon - gue Mar - che, Peu - ple de chré - tiens, de Frè - res.

Nous som - mes le peu - ple de la nou - velle al - lian - ce, Un peuple ap - pe - lé à la li - ber - té.

Nous, le Peu - ple de la Nou - vel - le Al - lian - ce, Peu - ple ap - pe - lé à la Li - ber - té.

Peuple des chrétiens, peuple de frères
Nous sommes le peuple de la nouvelle Alliance
Un peuple appelé à la liberté

1. Nous continuons la caravane
Des peuples de la longue nuit
Derrière notre Père Abraham
Guidés par le vent de l'Esprit.

2. Peuples chantez votre louange
Chantez un cantique nouveau
Chantez le cantique des anges
Bâtisseurs d'un Monde Nouveau.

• MOT D'ACCUEIL ET INTRODUCTION À LA PRIÈRE

Puis allumer un ou deux cierges disposés à l'autel), en chantant

CHANT : Tiens ma lampe allumée - J-C Gianadda

REFRAIN Capo II : La m Rê m Sol
Si m Mi m La

TIENS MA LAMPE AL - LU - MEE LA FLAMME EST SI FRA - GI - LE. CE SOIR JE VIENS MEN -

Do La m
Ré Si m

DIER TON PAIN, TON EAU, TON HUI - LE TIENS MA LAMPE AL - LU -

Rê m Mi m Mi Fa# La
Si

MEE JUS - QU'À TON DO - MI - CI - LE. TOI SEUL PEUT ME GUI - DER.

**Tiens ma lampe allumée, la flamme est si fragile,
Ce soir je viens mendier ton pain, ton eau, ton huile.
Tiens ma lampe allumée jusqu'à ton domicile,
Toi seul, peut me guider.**

Allume dans mes yeux quelque chose de pur,
Quelque chose de Toi que rien ne puisse éteindre
Ni le poids du présent ni l'avenir peu sûr
Et que dans mon regard ta clarté vienne poindre.

PRIONS ENSEMBLE POUR LES VICTIMES



PRIERE D'INTERCESSION

Pour les victimes de torture dans le monde

PRIONS POUR EUX ! PRIONS POUR LEUR LIBERATION !

Psaume de confiance : Psaume 4

Du chef de chœur, avec instruments à cordes.

Quand j'appelle, réponds-moi, Dieu, ma justice! Dans la détresse tu m'as soulagé ; par pitié, écoute ma prière.
Hommes, jusqu'où irez-vous dans le mépris de ma gloire, l'amour du vide et la poursuite du mensonge ?
Sachez que le SEIGNEUR a mis à part son fidèle ; quand j'appelle le SEIGNEUR, il m'écoute.
Frémissez et ne péchez pas ; sur votre lit réfléchissez, et taisez-vous.
Offrez les sacrifices prescrits, et comptez sur le SEIGNEUR.
Ils sont nombreux à dire : « Qui nous fera voir le bonheur ? » — Fais lever sur nous la lumière de ta face, SEIGNEUR !
Tu m'as mis plus de joie au cœur qu'au temps où abondaient leur blé et leur vin.
Pareillement comblé, je me couche et m'endors, car toi seul, SEIGNEUR, me fais demeurer en sécurité.

CAMEROUN – Tsi Conrad



Tsi Conrad est un journaliste et activiste pro-indépendance des régions anglophones du Cameroun, âgé de 35 ans, vivant à Bameda (ville du nord-ouest du Cameroun). Dans le cadre de son travail de journaliste, il a filmé les premières manifestations de mécontentement de populations anglophones en octobre 2016 et les répressions qui ont suivi par les forces de l'ordre. Il a distribué des images à des organes de presse, des journalistes et en a publié sur ses comptes personnels dans divers médias sociaux.

A plusieurs reprises menacé d'arrestation, il a finalement été arrêté, alors qu'il filmait une nouvelle manifestation au cours de laquelle des policiers avaient tiré à balles réelles. Son appareil photo a alors été détruit et il a été conduit dans un poste de police de Bameda. Menacé de mort, car il refusait de donner ses codes d'accès aux médias sociaux et les noms des journalistes et médias à qui il fournissait des images, il a alors été battu avec des ceintures et des bâtons sur la plante des pieds. Sous la torture, il a signé des aveux selon lesquels il était un meneur de la manifestation sécessionniste et qu'il aurait été payé par un leader de ce mouvement pour recueillir et publier des photos. Détenu au secret et régulièrement interrogé, le 23 décembre 2016, il a été transféré à la Prison centrale de Yaoundé, où il est encore détenu à ce jour. Son procès s'est tenu de novembre 2017 à mai 2018 devant le Tribunal militaire de Yaoundé. Il n'a pas eu un accès libre à son avocat durant toute la procédure. Le 5 mai 2021, le Groupe de travail des Nations unies sur la détention arbitraire a adopté un avis, dans lequel il indique que « *la privation de liberté de Tsi Conrad est arbitraire* » et demande au gouvernement camerounais de le « *libérer immédiatement* ».

**(Allumer la veilleuse d'espérance, refrain: Tiens ma lampe allumée)
PRIONS POUR LUI ! PRIONS POUR SA LIBERATION !**

Psaume 61 (60)

Du chef de chœur, sur l'instrument à cordes de David.

O Dieu, écoute mes cris, sois attentif à ma prière.

Du bout de la terre, je fais appel à toi quand le cœur me manque.

Sur le rocher trop élevé pour moi tu me conduiras.

Car tu es pour moi un refuge, un bastion face à l'ennemi.

Je voudrais être reçu sous ta tente pour des siècles, et m'y réfugier, caché sous tes ailes. Pause.

C'est toi, Dieu, qui as exaucé mes vœux, et donné leur héritage à ceux qui craignent ton nom.

Aux jours du roi, ajoute des jours ; que ses années soient des siècles !

Qu'il siège toujours en face de Dieu ! Charge la fidélité et la vérité de le préserver.

Alors je chanterai sans cesse ton nom, pour accomplir chaque jour mes vœux.

CAMEROUN – Mouvement pour la renaissance du Cameroun (MRC) : Olivier Bibou Nissack, Alain Fogué, Pascal Zamboue, Mispa Awasum et consorts



Au cours du mois de décembre 2021, plus de 80 militants et cadres du Mouvement pour la renaissance du Cameroun (MRC), principal parti d'opposition au Cameroun, ont été condamnés à des peines allant de six mois à sept ans de prison ferme pour « *attroupement* », « *insurrection* » ou encore « *rébellion* ».

Ces opposants, arrêtés en septembre 2020 pour avoir manifesté pacifiquement afin de dénoncer la manière dont les élections régionales à venir étaient organisées, ont été jugés par des tribunaux militaires à Yaoundé et Douala. Ils n'ont pas pu se défendre librement ni être jugés de manière indépendante et impartiale. Ils ont été lourdement condamnés, les 27 et 28 décembre 2021 à sept ans de prison ferme. Aucun des accusés ni leurs avocats n'étaient présents dans les tribunaux au moment des verdicts. En septembre dernier, le collectif d'avocats défendant les 124 militants et cadres du MRC alors emprisonnés (plus de 500 avaient été arrêtés en septembre 2020) avait indiqué se retirer des procédures judiciaires en cours face « *à l'impossible accès à une justice équitable et l'absence d'indépendance des juges* ».

Le 15 janvier 2022, Amnesty International dénombrait 107 sympathisants et membres du MRC en détention à Yaoundé, Douala, Bafoussam et Mfou après avoir été arrêtés avant, pendant et après avoir pris part aux manifestations ayant eu lieu en septembre 2020. Plusieurs détenus du MRC ont indiqué avoir fait l'objet de tortures et d'autres formes de mauvais traitements.

**(Allumer la veilleuse d'espérance, refrain: Tiens ma lampe allumée)
PRIONS POUR EUX ! PRIONS POUR LEUR LIBERATION !**

**Pas de Paix sans Justice,
pas de Justice sans Vérité,
pas de Vérité sans Liberté.**

**Prions pour tous ces hommes
et toutes ces femmes du Cameroun
emprisonnés pour insurrection
et tentative de conspiration,
au motif d'avoir participé
à des marches pacifiques.**

Georges Heichelbech, membre de la commission Théologie et du groupe
Sensibiliser les églises de l'ACAT-France



Le 19 septembre 2021, la journaliste Huang Xueqin a été enlevée par la police, alors qu'elle s'apprêtait à se rendre le lendemain au Royaume-Uni pour y poursuivre ses études. Elle a été accusée « *d'incitation à la subversion du pouvoir de l'Etat* », suite à de nombreux rassemblements privés auxquels elle a participé chez un autre journaliste et activiste qui a également

Huang Xueqin avait déjà fait l'objet d'une première arrestation le 17 octobre 2019 par la police de Canton. Elle était accusée d'avoir « *cherché querelle et provoqué des troubles* » pour avoir écrit sur son blog des articles relatifs au mouvement de contestation qui avait eu lieu à Hong Kong, en juin 2019. Toutefois, il apparaît que c'est le combat qu'elle menait depuis plusieurs années en faveur de la cause des femmes en Chine continentale qui dérangeait les autorités. En effet, dès la fin de 2017, Huang Xueqin a été l'une des instigatrices du mouvement #MeToo en Chine, en dénonçant le harcèlement subi par les femmes journalistes. Dans son sillage, des centaines de femmes avaient livré leurs témoignages de harcèlement ou d'agression sexuelle sur le Net chinois. Malgré la censure en ligne de #MeToo par les autorités chinoises et une culture patriarcale traditionnelle encore bien ancrée en Chine, le mouvement a éclaboussé des hommes d'envergure - professeurs, présentateurs de télévision ou encore leaders religieux. Suite à sa première arrestation, elle avait été libérée sous caution le 17 janvier 2020.

Depuis sa dernière arrestation, le 19 septembre 2021, Huang Xueqin est toujours emprisonnée au centre de détention n°2 de Guangzhou. Jusqu'à présent, elle n'a pas pu recevoir de visite d'avocats et sa famille n'a pas reçu d'informations quant aux accusations qui pèsent à son encontre. En outre, son état de santé physique et mental demeure inconnu.

**(Allumer la veilleuse d'espérance, refrain: Tiens ma lampe allumée)
PRIONS POUR ELLE ! PRIONS POUR SA LIBERATION !
Psaume 142 (141)**

Instruction de David. Prière quand il était dans la caverne.

A pleine voix, je crie vers le SEIGNEUR ; à pleine voix, je supplie le SEIGNEUR

Je répands devant lui ma plainte, devant lui j'expose ma détresse.

Quand je suis à bout de souffle, c'est toi qui sais où je vais : sur la route où je marche, on m'a tendu un piège.

Regarde à droite et vois : personne qui me reconnaisse ! Plus de refuge pour moi, personne qui ait souci de ma vie !

J'ai crié vers toi, SEIGNEUR ! en disant : « C'est toi mon asile, ma part sur la terre des vivants ! »

Sois attentif à mes cris, car je suis si faible ! Délivre-moi de mes persécuteurs, car ils sont plus forts que moi.

Sors-moi de ma prison pour que je célèbre ton nom. Autour de moi les justes feront cercle quand tu m'auras fait du bien.

Ta nuit sera lumière de midi G212

Soliste
RÉm SOL RÉm

B.F.

1° fois Soliste (Chœur B.F.) 2° fois Tous
SOL RÉm DO Si^b DO 1^o RÉm 2^o RÉm DO7

FA Si^b FA Si^b FA

LA7 RÉm Si^b RÉm LA7 RÉm

1. Si tu dénoues les liens de servitude. Si tu libères ton frère enchaîné, La nuit de ton chemin sera lumière de midi, La nuit de ton chemin sera lumière de midi. Alors, de tes mains, pourra naître une source, La source qui fait vivre la terre de demain, La source qui fait vivre la terre de Dieu.

EGYPTE – Mohamed Elbaker



Issu de la minorité nubienne et diplômé de la faculté de droit en 2001, Mohamed El-Baker est un avocat spécialisé dans les droits humains. Il s'est porté volontaire pour défendre les civils devant les tribunaux militaires après le déclenchement de la révolution du 25 janvier 2011. En 2014, il est arrêté pendant plusieurs mois pour avoir « *manifesté sans autorisation* ».

Il fonde avec d'autres militants et avocats des droits humains le Centre Adalah pour les droits et libertés, dont il devient le directeur. En octobre 2020, il obtient le Prix des droits humains 2020 du Conseil des barreaux européens (CCBE). Arrêté le 29 septembre 2019, alors qu'il exerçait sa fonction d'avocat en assistant Alaa Abdel Fattah lors d'une audition dans les locaux du service du procureur de la sûreté de l'État, il est arbitrairement détenu depuis plus de deux ans dans des conditions difficiles. Le lundi 20 décembre 2021, Mohamed est condamné à 4 ans d'emprisonnement au cours d'un procès inique. Il était poursuivi pour « *participation à un groupe terroriste, financement d'un groupe terroriste et diffusion de fausses informations qui menacent la sécurité nationale* ». Pendant un an et demi, il est détenu dans une cellule petite et mal ventilée de la tristement célèbre prison Tora au Caire, sans droit de sortir sauf lors de visites et doit se contenter de cartons comme matelas de fortune.

Le 1er décembre 2021, plusieurs rapporteurs spéciaux des Nations unies ont appelé les autorités égyptiennes à libérer Mohamed et ses deux co-accusés et dénonçaient l'utilisation systématique de définitions trop larges et vagues du terrorisme, incriminant injustement les défenseurs des droits humains, les journalistes et autres militants pacifiques. Malgré cela, le 20 décembre 2021, Mohamed est condamné à 4 ans de détention. Il est également ajouté à la « *liste des terroristes pour une durée de cinq ans* », à la suite d'une décision d'un tribunal dont il n'avait même pas connaissance en novembre 2020. Cette décision a pour conséquences de geler ses biens et avoirs financiers, de lui interdire de voyager à l'étranger ainsi que d'assumer une fonction publique ou officielle, comme celle d'exercer la fonction d'avocat, dans le cas où il serait libéré prochainement.

*(Allumer la veilleuse d'espérance, refrain: Ta nuit sera lumière de
midi Strophe 1)*

PRIONS POUR LUI ! PRIONS POUR SA LIBERATION !

Psaume 143 (142)

SEIGNEUR, écoute ma prière, prête l'oreille à mes supplications, par ta fidélité, par ta justice, réponds-moi !

N'entre pas en jugement avec ton serviteur, car nul vivant n'est juste devant toi.

L'ennemi m'a persécuté, il m'a terrassé, écrasé ; il m'a fait habiter dans les ténèbres, comme les morts des temps passés.

Je suis à bout de souffle, j'ai le cœur ravagé.

J'évoque les jours d'autrefois, je me redis tout ce que tu as fait, je me répète l'œuvre de tes mains.

Je tends les mains vers toi ; me voici devant toi, comme une terre assoiffée.

Vite ! réponds-moi, SEIGNEUR ! Mon souffle s'est arrêté. Ne me cache pas ta face, sinon je ressemble à ceux qui descendent dans la fosse.

Dès le matin, annonce-moi ta fidélité, car je compte sur toi. Révèle-moi le chemin à suivre, car je suis tendu vers toi.

SEIGNEUR, délivre-moi de mes ennemis ; j'ai fait un abri près de toi.

Enseigne-moi à faire ta volonté, car tu es mon Dieu. Ton esprit est bon, qu'il me conduise sur un sol uni !

Pour l'honneur de ton nom, SEIGNEUR, tu me feras vivre ; par ta justice tu me sortiras de la détresse ;

par ta fidélité tu extermineras mes ennemis et tu feras périr tous mes adversaires, car je suis ton serviteur.

MEXIQUE – Erick Iván et Verónica Razo Casales



Depuis le 8 juin 2011, soit près de douze ans, qu' Erick et Verónica ont été violemment arrêtés par des policiers fédéraux en civil sans qu'un mandat d'arrêt ne leur ait été présenté. Accusés sans preuve, le frère et la sœur ont été torturés dans l'objectif de leur arracher des aveux.

Ils ont tous deux été frappés, électrocutés aux parties génitales, soumis au simulacre de noyade, et Verónica a été victime de sévices sexuels, dont des viols. Deux jours après leur arrestation, sans être assistés d'aucun avocat, ils avaient été contraints de signer une déposition dans laquelle ils se déclaraient coupables de deux enlèvements crapuleux. Ils continuent à clamer leur innocence. Ils sont incarcérés sans qu'un procès n'ait été ouvert contre eux. Malgré la gravité des actes de torture commis à leur encontre et des graves séquelles dont ils souffrent, Verónica et Erick ne reçoivent pas – ou très épisodiquement – les soins que leur santé requiert. Plusieurs organismes ont confirmé la réalité des violations subies par le frère et la sœur et ont demandé aux autorités mexicaines de les libérer, sans résultat à ce jour. Lors de son élection, le président de la République Lopez Obrador avait pris l'engagement que les prisonniers ayant effectué des aveux sous la torture seraient libérés; une fois encore sans résultat pour eux.

Plus récemment, le 29 juillet 2021, le groupe de travail sur la détention arbitraire a adopté un avis dans lequel il qualifie la détention des Razo comme une privation de liberté arbitraire violant le droit international et demande leur libération immédiate. Il demande également le respect de leur droit d'obtenir réparation, ainsi que l'ouverture d'une enquête exhaustive et indépendante. Au début du mois de février 2022, un de leurs bourreaux qui travaillait alors pour la police fédérale de Mexico, Porfirio Javier Sánchez, chef de la Sécurité de l'État de Aguascalientes, a été arrêté pour torture et fabrication de fausses preuves. Cette arrestation représente un premier pas vers la fin de l'impunité. Elle est le résultat d'une enquête ouverte en 2016, liée notamment à l'implication alléguée de ce dernier dans les actes de tortures commis à l'encontre de Erick et Verónica. Cependant, Erick et Verónica restent injustement détenus.

(Allumer la veilleuse d'espérance, refrain: Ta nuit sera lumière de midi, strophe 2)

Si tu détruis ce qui opprime l'homme, Si tu relèves ton frère humilié,
La nuit de ton combat sera lumière de midi (x2)
Alors, de ton pas, pourra naître une danse, La danse qui invente la
terre de demain, La danse qui invente la terre de Dieu.

PRIONS POUR EUX ! PRIONS POUR LEUR LIBERATION !

2 Jean, 1 – 6 : La vérité demeure en nous et sera avec nous à jamais

L'Ancien, à la Dame élue et à ses enfants, que j'aime dans la lumière de la vérité-non pas moi seulement, mais encore tous ceux qui possèdent la connaissance de la vérité,

En vertu de la vérité qui demeure en nous et sera avec nous à jamais :

Avec nous seront grâce, miséricorde, paix, qui nous viennent de Dieu le Père, et de Jésus Christ, le Fils du Père, dans la vérité et l'amour.

J'ai éprouvé une très grande joie à trouver de tes enfants qui marchent dans la voie de la vérité, selon le commandement que nous avons reçu du Père.

Et maintenant, Dame, je te le demande-je ne t'écris pas là un commandement nouveau, mais celui que nous avons depuis le commencement, aimons-nous les uns les autres ;

Et voici ce qu'est l'amour : que nous marchions dans la voie de ses commandements. Tel est le commandement que vous avez entendu depuis le commencement, pour que vous marchiez dans cette voie.

MEXIQUE – Père Marcelo Pérez



Du peuple Maya Tsotsil, le père Marcelo Pérez est un défenseur des droits des peuples autochtones du Chiapas au Mexique. Non-violent et attaché à l'œcuménisme, il essaye d'établir un dialogue de paix et de réconciliation dans un Etat rongé par les mégaprojets de développement (barrages, mines, autoroutes), la corruption, les trafics (drogue, armes, prostitution), la violence d'État et des groupes armés illégaux.

À plusieurs reprises, il a mobilisé des milliers de manifestants contre la criminalité ou pour le droit à un environnement sain. Très écouté et fédérateur, le père Marcelo est devenu très gênant pour certains. Il est aujourd'hui l'une des personnes les plus menacées du Mexique. Il reçoit très régulièrement des menaces de mort et son véhicule a été saboté à de nombreuses reprises. A côté de ces attaques, des campagnes de diffamation sont lancées contre lui dans des médias, sur les réseaux sociaux, par des personnalités politiques, le faisant passer pour corrompu et à la solde de groupes criminels. Il subit un harcèlement dévastateur.

Entre les mois de janvier et avril 2022, le Père Marcelo a été victime de 27 incidents de sécurité : diffamations, intimidations, sabotages de sa voiture, surveillance, écoute téléphonique et menaces de mort. Aucun de ces incidents n'a fait l'objet d'enquête ou de poursuites.

Depuis 2015, la Commission interaméricaine des droits de l'Homme a ordonné à l'État mexicain de prendre des mesures pour sa protection. Cependant, les dispositions prises jusqu'à ce jour restent largement insuffisantes et font douter d'une réelle volonté politique de le protéger. Le système de caméras de surveillance qui devait être mis en place depuis octobre dernier, n'a toujours pas été installé. Son bip d'urgence ne fonctionne plus depuis des mois et, malgré les multiples réclamations, aucun nouveau bip ne lui a été envoyé.

Enfin, les attaques à l'encontre du prêtre ne font toujours pas l'objet d'une enquête impartiale et indépendante. L'impunité continue de régner. En raison des risques auxquels il doit toujours faire face, le Père Marcelo a fait appel au Fond d'urgence de l'Union Européenne qui a accepté de l'aider pour acheter du matériel de sécurité et améliorer sa sécurité numérique.

(Allumer la veilleuse d'espérance, refrain : Ta nuit sera lumière de midi, strophe 3)

Si tu abats les murs entre les hommes,
Si tu pardonnes à ton frère ennemi,
La nuit de ton appel sera lumière de midi (bis).
Alors, de ton pain, pourra vivre une Église,
L'Église qui rassemble la terre de demain,
L'Église qui rassemble la terre de Dieu.

PRIONS POUR LUI ! PRIONS POUR QU'IL SOIT PROTÉGÉ !

Prière orthodoxes (André Krajevitch)

Simon-Pierre dit : Seigneur, où irions-nous ? Tu as des paroles de vie éternelle.

Seigneur, montre-moi ton chemin et je me conduirai selon ta vérité. Tu nous montres un chemin nouveau pour pénétrer dans la tente parfaite de l'Autel céleste.

Tes préceptes sont lumière, conduis-moi par leurs chemins.

Le Christ a enlevé les obstacles de ma nature pécheresse ; Il m'a ouvert désormais le chemin de la vie.

Fais-moi connaître tes chemins, Seigneur ; enseigne-moi tes routes.

Pardonne-nous nos péchés commis en paroles, en actes ou en pensées. Il n'y a pas d'hommes qui ne pèche pas. Toi seul est sans péché, ta justice est la justice éternelle et ta parole est vérité. Lors de ton baptême, Seigneur, la voix du Père a rendu témoignage ; elle t'a nommé Fils bien-aimé. Et l'Esprit, sous la forme d'une colombe, a confirmé l'inébranlable vérité de cette parole.

Tu es venu pour gouverner les lointains de la terre et tu règnes désormais en toute vérité.

Fais-moi cheminer vers ta vérité et enseigne- moi : car tu es le Dieu qui me sauve et je t'attends tous les jours.

Toi, notre soleil de justice, remplis nos cœurs de ta joie Apprends-nous à étudier sans cesse, à témoigner de ta parole et toujours te louer.

Dirige les œuvres de nos mains selon ta volonté,

Permetts-nous de faire ce qui te plaît, conduis-nous sur ton chemin de vérité.

Ainsi, ton très saint Nom pourra être glorifié et sanctifié même par nous, indignes pécheurs.



La défenseuse Sultana Khaya et sa sœur Luara sont régulièrement victimes de violences et d'agressions sexuelles de la part des forces de sécurité marocaines, dans un contexte de multiplication d'attaques visant des défenseurs et défenseuses sahraouies. Présidente de la Ligue pour la défense des droits de l'Homme et contre le pillage des ressources naturelles, Sultana Khaya est la cible récurrente d'attaques de la part du régime marocain.

Elle milite pour l'auto-détermination du peuple Sahraoui et ses droits fondamentaux et est également membre de l'Instance sahraouie contre l'occupation marocaine (ISACOM). Depuis le 19 novembre 2020, Sultana et sa sœur Luara sont abusivement assignées à résidence en raison de leur engagement pour la défense des droits des Sahraouis. Cette mesure leur a été annoncée oralement par le chef de police en l'absence de décision judiciaire et de toute base légale. Depuis, les forces de sécurité marocaines se sont positionnées autour de leur domicile et empêchent les deux sœurs de sortir. Sultana Khaya et sa sœur font l'objet depuis plusieurs mois de harcèlement et d'agressions sexuelles, utilisés comme méthodes de terreur visant à les empêcher d'effectuer leur travail de défense des droits humains. Le 15 novembre 2021, Sultana Khaya, sa sœur Luara, ainsi que sa mère âgée de plus de 80 ans, ont été agressées sexuellement à leur domicile. D'autres agressions similaires ont également eu lieu dans leur domicile. Sultana a été forcée d'inhaler une substance ayant entraîné une paralysie de ses membres ; un liquide inconnu lui a été injecté, causant la perte de plusieurs dents, des démangeaisons et des gonflements. Sultana Khaya et sa sœur ont été violées et battues. Les agents ont également saccagé la maison et rendu inutilisable le réservoir d'eau. Le 16 mars 2022, des volontaires américains ont pu rejoindre la famille Khaya et brisé ainsi le blocus des autorités marocaines. Des proches de la famille ont pu ainsi leur rendre visite et leur apporter quelques biens pour remplacer ce qui avait été détruit lors des multiples raids dans le domicile. Les forces de sécurité marocaines dissuadent les personnes qui voudraient leur rendre visite en les menaçant de représailles. Si les sœurs Khaya peuvent à présent sortir autour de leur maison, elles sont toutefois en résidence surveillée, ne pouvant franchir le périmètre de sécurité imposé par les forces de sécurité marocaines.

(Allumer la veilleuse d'espérance, refrain: Ta nuit sera lumière de midi, strophe 4)

Si tu dénonces le mal qui brise l'homme. Si tu soutiens ton frère abandonné, La nuit de ton appel sera lumière de midi (x2).
Alors, de tes yeux, pourra luire une étoile. L'étoile qui annonce la terre de demain. L'étoile qui annonce la terre de Dieu.

PRIONS POUR ELLES ! PRIONS POUR LEUR LIBÉRATION !

Hébreux 13, 1 – 3 ; 6 – 8

LE SEIGNEUR EST MON AIDE, JE NE CRAINDRAI RIEN

Persévérez dans l'amour fraternel.

N'oubliez pas l'hospitalité ; car, en l'exerçant, quelques-uns ont logé des anges, sans le savoir.

Souvenez-vous des prisonniers, comme si vous étiez aussi prisonniers ; de ceux qui sont maltraités, comme étant aussi vous-mêmes dans un corps.

C'est avec assurance que nous pouvons dire : Le Seigneur est mon aide, je ne craindrai rien ; Que peut me faire un homme ?

Souvenez-vous de vos conducteurs qui vous ont annoncé la parole de Dieu ; considérez quelle a été la fin de leur vie, et imitez leur foi.

Jésus-Christ est le même hier, aujourd'hui, et éternellement.

VIETNAM – Le Huu Minh Tuan (Lê Hữu Minh Tuấn)



Le Huu Minh Tuan est un journaliste membre de l'Association des journalistes indépendants du Vietnam (IJAVN), organisation de la société civile créée en 2014 qui promeut le droit à la liberté d'expression, à la liberté de la presse et à la liberté d'association. L'association des journalistes indépendants du Vietnam n'est pas officiellement reconnue par le Parti communiste vietnamien et pour cette raison elle opère en ligne.

De ce fait, Le Huu Minh Tuan a été arrêté le 12 juin 2020 par la police d'Ho Chi Minh City, après plusieurs mois de menaces et d'intimidations de la part du bureau de la sécurité publique, le renseignement intérieur vietnamien. Il a été détenu dans des conditions déplorables et maintenu au secret pendant plusieurs mois avant de pouvoir rencontrer son avocat, au mois de novembre 2020. Le 5 janvier 2021, le tribunal populaire de la ville d'Ho Chi Minh a déclaré Le Huu Minh Tuan coupable de « *propagande anti-Etat* » au motif de l'article 117 du Code pénal vietnamien. A la fin d'une audience ayant duré moins de quatre heures, il a été condamné à une peine de 11 ans de réclusion, avec deux autres membres de l'IJAVN. En juin 2021, le Groupe de travail des Nations-Unies sur la détention arbitraire a estimé que la détention de Le Huu Minh Tuan était « arbitraire » et a appelé à sa libération immédiate.

Suite à ce procès, Le Huu Minh Tuan est le seul membre de l'IJAVN à avoir fait appel. Toutefois, le 28 février 2022, la cour d'appel de la ville d'Ho Chi Minh a confirmé sa condamnation à onze ans d'emprisonnement. En outre, Tuan n'a pas été autorisé à s'entretenir avec son avocat avant le procès en raison de la crise sanitaire due au virus de la Covid-19, régulièrement utilisée de façon abusive, comme prétexte à des reports d'audience. Il purge désormais sa peine à la prison de Chi Hoa.

(Allumer la veilleuse d'espérance, refrain : Ta nuit sera lumière de midi, strophe 3)

Si tu dénonces le mal qui brise l'homme. Si tu soutiens ton frère abandonné, La nuit de ton appel sera lumière de midi (x2).

Alors, de tes yeux, pourra luire une étoile. L'étoile qui annonce la terre de demain. L'étoile qui annonce la terre de Dieu.

PRIONS POUR LUI ! PRIONS POUR SA LIBERATION !

3 Jean 1 – 8 : Mes enfants marchent dans la lumière de la vérité

L'Ancien, à Gaius, très aimé, que j'aime dans la lumière de la vérité.

Cher ami, je souhaite que tu te portes bien à tous égards, et que ta santé soit bonne ; qu'il en aille comme pour ton âme qui, elle, se porte bien. J'ai, en effet, éprouvé une très grande joie, car des frères arrivés ici rendent témoignage à la vérité qui transparait dans ta vie : toi, tu marches dans la lumière de la vérité. Ma plus grande joie, c'est d'apprendre que mes enfants marchent dans la lumière de la vérité.

Cher ami, tu agis selon ta foi dans les soins que tu prends pour les frères, et cela pour des étrangers. Ils ont rendu devant l'Eglise témoignage à ta charité. Tu agiras bien en pourvoyant à leur mission d'une manière digne de Dieu.

Car c'est pour le Nom qu'ils se sont mis en route, sans rien recevoir des païens.

Nous donc, nous devons venir en aide à ces hommes, afin de nous montrer coopérateurs de la vérité.

(Allumer la veilleuse d'espérance, refrain: Ta nuit sera lumière de midi, strophe 3)

Si tu dénonces le mal qui brise l'homme. Si tu soutiens ton frère abandonné, La nuit de ton appel sera lumière de midi (x2). Alors, de tes yeux, pourra luire une étoile. L'étoile qui annonce la terre de demain. L'étoile qui annonce la terre de Dieu.

**PRIONS POUR LUI ! PRIONS POUR SA LIBERATION !
Jérémie 16, 19 – 21
LE SEIGNEUR, MA FORCE, MON ABRI ET MON REFUGE**

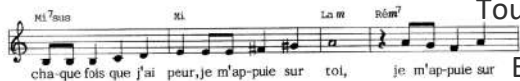
SEIGNEUR, ma force et mon abri, mon refuge au jour de l'angoisse, c'est vers toi que viendront les nations des confins de la terre en disant : Ce que nos pères ont reçu comme patrimoine n'est que fausseté, des absurdités toutes bonnes à rien. Les hommes pourraient-ils se faire des dieux, eux qui ne sont pas des dieux ?

Eh bien ! je vais leur donner la connaissance, cette fois-ci je leur ferai connaître la vaillance de ma main, et ils connaîtront que mon nom est « le SEIGNEUR ».

CEUX QUI LE DESIRENT PEUVENT DIRE DEPUIS LEUR PLACE, DES NOMS D'AUTRES VICTIMES SOUTENUES PAR LE GROUPE OU CITER LES NOMS DES VICTIMES SOUTENENUES L'AN DERNIER POUR QUI NOUS N'AVONS PAS ENCORE EU D'ISSUE HEUREUSE

(suivra la minute de silence) POUR TOUTES LES VICTIMES DANS LE

MONDE ET Allumer une bougie d'espérance



**Chant :
Mon seul abri c'est toi**

Mon seul abri, c'est toi,
Toujours mon cœur te chantera,
Car tu me délivres
Et chaque fois que j'ai peur
Je m'appuie sur toi,
Je m'appuie sur toi,
Et dans ma faiblesse,
Le Seigneur me rend fort.

ENSEMBLE, LE SEIGNEUR EXAUCÉ NOS PRIÈRES

BONNES NOUVELLES DES VICTIMES POUR QUI NOUS AVONS PRIÉ LORS DE LA NUIT DES VEILLEURS 2021.

L'an dernier nous avons prié lors de la Nuit des veilleurs pour des victimes de torture. Grâce à votre soutien, nous avons eu de bonnes nouvelles, notamment :

Égypte.
Le défenseur
Ramy Kamel
a été libéré !

ACAT
LIBERTÉ GRÂCE À VOUS



Après plus de deux années de détention, soumis à l'isolement, Ramy Kamel a enfin été libéré par les autorités égyptiennes. Le défenseur des droits humains, d'origine copte, avait été arrêté sans mandat le 23 novembre 2019. Les autorités égyptiennes l'ont libéré le 8 janvier 2022.

Cameroun. Après plus de deux ans de détention provisoire, Paul Chouta a été remis en liberté le 20 mai 2021, deux jours après sa condamnation par le Tribunal de Première Instance du Mfoundi à vingt-trois mois d'emprisonnement ferme. L'ACAT-France, qui s'était mobilisée pour dénoncer sa détention abusive, se réjouit de sa libération. Cependant, Le blogueur continue à faire l'objet d'intimidations et s'est fait violemment agresser début mars 2022. L'ACAT-France s'est préoccupée de sa sécurité sur les réseaux sociaux et a mobilisé ses militants à travers un appel à mobilisation. Les chancelleries européennes sur Yaoundé ont aussi été alertées.



Le défenseur des droits humains Nestor Nibitanga a été libéré le 27 avril 2021 dans le cadre d'une récente grâce présidentielle, après 4 années de détention arbitraire. L'ACAT-France, qui s'est mobilisée à plusieurs reprises en faveur de sa libération, se réjouit que Nestor Nibitanga puisse enfin retrouver la liberté et ses proches.

ENSEMBLE, ECRIVONS POUR DEMANDER LEUR LIBÉRATION, EXIGEONS QUE CESSENT LES ACTES DE TORTURE

TEMPS DE SIGNATURE D'APPELS DU MOIS ET ECRITURE DE MESSAGES PERSONNALISES AUX VICTIMES

COLLECTE (paniers posés sous chaque photo)

NOTRE PÈRE RECITE (récité)

CHANT ENVOI : Alléluia 35/20 et K 158 - Dieu qui nous appelle à vivre—Michel Scouarnec - Jo Akepsimas

The image shows a musical score for a song. It is divided into three parts: Soliste puis Tous, Chœur, and Tous. Each part includes a vocal line and a bass line with guitar chords. The lyrics are in French and describe a call to action for liberation and justice.

Soliste puis Tous
CAPO 3^e DOm
LA^m SOL4 DOm MI^o FA^m RÉ2 SOL
MI4 LA^m DO RÉm SI7 MI

Dieu, qui nous appelles à vi - vre Aux com - bats de la li - ber - té.

Chœur
MI^o DO LA^b RÉm7-5^b SI^o MI^o MI^o7M
DO FA Sim2-5^b SOL7 DO DO7M

Pour bri - ser nos chaî - nes Fais en nous ce que tu dis

Tous
DOm FA^m7 SOL7 DOm
LA^m RÉm7 MI7 LA^m

Pour bri - ser nos chaî - nes Fais jaillir en nous l'Es - prit!

1- Dieu, qui nous appelles à vivre Aux combats de la liberté, (bis)
Pour briser nos chaînes, Fais-en nous ce que tu dis !
Pour briser nos chaînes ; Fais jaillir en nous l'Esprit !

2- Dieu, qui nous apprend à vivre ; Aux chemins de la vérité, (bis)
Pour lever le jour; Fais-en nous ce que tu dis ! 26
Pour lever le jour; Fais jaillir en nous l'Esprit !

A DÉCOUPER POUR ÉCRIRE



la **Nuit** des
Veilleurs

Célébration œcuménique

17^e édition de la Nuit des veilleurs 2022

« Discerner la vérité ; trouver le chemin » (Jn 14,6)



Nous vous portons la flamme de l'espérance



la **Nuit** des
Veilleurs

Célébration œcuménique

17^e édition de la Nuit des veilleurs 2022

« Discerner la vérité ; trouver le chemin » (Jn 14,6)



Nous vous portons la flamme de l'espérance

la Nuit des Veilleurs



la Nuit des Veilleurs



MIEUX CONNAITRE L'ACAT-FRANCE



L'ACAT-France est une association loi 1901 reconnue d'utilité publique et d'éducation populaire. C'est une ONG œcuménique de défense des droits humains à laquelle peut adhérer tout-e citoyen-ne. L'ACAT est labellisée association « *Don en confiance* » du Comité de la Charte.

Pour plus d'informations sur nos activités, l'adhésion ou simplement pour poursuivre l'action en soutien aux victimes de torture,

visitez notre site internet : acatfrance.fr

Agissez, relayez nos actions via notre page Facebook :

<https://www.facebook.com/acatfrance.fr/>

Retrouvez-nous @ACAT_France et retwitez nos actions.

Rejoignez la chaîne de prières :

www.nuitdesveilleurs.com

En partenariat avec



Action des chrétiens pour l'abolition de la torture et la peine de mort

7, rue Georges Lardennois 75019 Paris

Tél. 01 40 40 42 43 contact@acatfrance.fr

